
SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1906-1907.

COMMISSION DES PÉTITIONS

FEUILLETON AU 2 AOUT 1907.

Pétitions sur lesquelles la Commission a statué.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.	
1.	57.	Le Conseil provincial du Brabant émet le vœu de voir majorer le jeton de présence attribué aux conseillers provinciaux.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

2.	70.	Le Conseil provincial du Hainaut émet le vœu de voir le pouvoir législatif voter une loi rendant la crémation facultative en Belgique.
----	-----	--

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

3.	109.	Par pétition datée d'Ougrée, le sieur Jean Jucken, ancien ouvrier mineur, sollicite une pension.
----	------	--

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

Numéros du registre des
d'ordre. pétitions.

4. 110. Le Conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode émet le vœu « que le Gouvernement prenne des mesures d'urgence pour amener un abaissement des prix de la viande et que, dans cet ordre d'idées, toute disposition prohibitive de l'entrée du bétail étranger en Belgique soit rapportée. »

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.

5. 111. Le sieur Vanhoof, Firmin, interné au dépôt de mendicité de Merxplas, sollicite sa libération par anticipation.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

6. 112. Par pétition datée de Charleroi, l'épouse Lefèvre et sa fille Laure se plaignent de ce que leur époux et père, le sieur Théodore Lefèvre, aurait été interné abusivement dans un asile d'aliénés.

Celui-ci s'étant évadé récemment de cet asile pour rentrer au foyer domestique, les pétitionnaires sollicitent l'intervention du Sénat pour que leur parent ne soit plus la victime de ces procédés arbitraires.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

7. 113. Par pétition datée de Nieuport, la dame Vanmassenhove, Octavie, veuve de François Peire, douanier décédé en 1906, sollicite un secours de 200 francs pour couvrir les frais de maladie de son époux ainsi que les frais de loyer et de contribution, sa pension étant insuffisante à cette fin.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

8. 115. Le Conseil provincial du Hainaut émet le vœu de voir la Législature aborder d'urgence la discussion du projet de loi relatif à la réorganisation de la police rurale.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

Numéros du registre des
d'ordre. Numéros des
pétitions.

9. 116. Par pétition datée de Tournai, le sieur Dupont, officier retraité, expose itérativement qu'il a été pensionné en violation de la loi et prie instamment le Sénat d'ordonner une enquête sur les faits incriminés.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

10. 117. Par pétition datée d'Anvers, les sieurs Gielis et consorts, membres du Comité exécutif de l'Association d'enseignement « Diesterweg », émettent le vœu de voir calculer les pensions des instituteurs et professeurs communaux de la même manière que les pensions civiles, c'est-à-dire en prenant comme base 1/50^e des traitements moyens de cinq années consécutives, avec un minimum équivalant aux 3/4 du traitement annuel.
Pour établir le bien-fondé de leur demande, ils font valoir des considérations basées sur des textes de lois concernant la matière.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts,
avec prière d'un bienveillant examen.*

11. 118. Le Conseil provincial du Hainaut émet le vœu de voir reviser l'article 122 de la loi communale dans le sens préconisé par la « Fédération nationale des Receveurs communaux de Belgique ».

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

12. 119. Les sieurs Demol et Reinhard, respectivement président et secrétaire du « Vlaamsche Volksraad », prient le Sénat de compléter l'article 49 de la loi du 10 avril 1890 dans le sens qu'ils préconisent.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.

Le Président,
ALF. SIMONIS.